



Reneaud Cantin, C.A.
Représentant en épargne collective*

Pascale Cantin, Pl. Fin.
Représentante en épargne collective*
Planificateur financier
Conseillère en sécurité financière

LAFOND
SERVICES FINANCIERS

CHRONIQUE FINANCIÈRE

LA PLANIFICATION FINANCIÈRE... ÇA SERT À QUOI ?

On pourrait croire que la planification financière est synonyme de planification de retraite. Cependant c'est beaucoup plus complexe, car la planification de retraite n'est qu'une des 7 situations à analyser pour compléter une planification financière.

Il est évident que certaines personnes n'auront pas un besoin immédiat de procéder à une planification financière complète tout d'un coup, mais l'analyse des 7 situations est primordiale pour atteindre ses objectifs financiers.

La planification financière est donc une analyse détaillée de vos finances personnelles qui amènera le planificateur financier à vous soumettre des stratégies et un plan ayant pour but d'atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés, en tenant compte des opportunités ainsi que des contraintes de votre situation.

Étant donné que cela couvre plusieurs situations à analyser, nous nous proposons de vous livrer une série d'articles sur la planification financière. Ces articles pourront vous donner des pistes afin d'orienter vos questionnements face à chacune des situations à analyser.

Les prochains articles couvriront les situations suivantes :

- Situation personnelle et familiale
- Situation financière
- Situation fiscale
- Situation à la retraite
- Situation au décès
- Situation en matière de protection

* Les placements en fonds communs sont offerts via Investia Services Financiers inc. (Investia). Aucune activité commerciale ne peut être exercée à titre de représentant d'Investia à moins qu'elle ne soit relative à la vente de fonds communs de placement. Les activités exclues comprennent notamment la vente, y compris tout conseil afférent, de tout produit d'assurance, service de planification financière. Par conséquent, Investia ne peut répondre ni être tenue responsable d'aucune activité commerciale pratiquée par votre représentant, qui est sans rapport avec le commerce de fonds communs de placement. Aussi est-ce à votre représentant que revient l'entière responsabilité de ce type d'activité.

Pour obtenir plus de renseignements concernant la planification financière,
vous pouvez nous joindre au **418 839-6333** ou visitez notre site Web au **www.cantinservicesfinanciers.com**